

Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale (DGDCT)

Département du Développement Urbain (DDU) Direction Territoriale d'Aménagement (DTA) Nantes-Est Affaire suivie par Luc VISSUZAINE Tél. +33 (0)2 40 99 32 18

Vos réf.: F05215P0015 - G2015-1372

Nos réf.: NM-2015-03-0946

Pièce(s) jointe(s) :Etude de peuplements - ONF ; carte des

boisements replantés

Objet : Projet Urbain du Champ de Manœuvre – Demande

d'examen au cas par cas - Pièces complémentaires

DREAL des Pays de la Loire Service Connaissance des Territoires et Evaluation 5 rue Françoise Giroud CS 16326 44263 NANTES Cedex 2

A l'attention de Monsieur RINCE

Nantes, le 17 MARS 2015

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande concernant le projet de défrichement de 8,8ha sur le site du Champ de Manœuvre à Nantes, référencé F 05215 P0015 – G2015-1372, je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes :

- L'étude des peuplements réalisée en mars 2015 par l'Office National des Forêts,
- La cartographie des mesures de compensation envisagées sur le site.

Comme précisé dans la demande au cas par cas, 32 130m² de surfaces boisées vont être replantées sur tout le site du Champ de Manœuvre dont 14 940m² valent compensation au sens de l'autorisation de défrichement (bois de plus de 20m de profondeur avec densité supérieure à 1 000 plants / ha) :

- 11 400m² au nord de la prison
- 3 540m² au sud de la prison

Le reste de la surface défrichée fera l'objet de l'acquittement d'une indemnité versée au Fond Stratégique de la Forêt et du Bois.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments complémentaires, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Luc VISSUZAINE Directeur DTA Nantes Est

Copie pour information : E. Duret, NMA